

www.cgt16.fr

■ EDITO P01

Par Michaël LABLANCHE
Secrétaire à la Politique Financière

■ INFO LUTTES P03

Terréal : 8 ans de lutte,
la justice donne raison à la CGT.

■ ACTU P04

Tout le confirme, la finance est bien
l'amie de nos dirigeants !

Manifestation du 15 sept. Et après ?

■ VIE SYNDICALE P06

41^{ème} Congrès Départemental

Comité Général du 29 sept.
Rappel pour les dernières inscriptions.

Formation :
Convention de maintien de salaire

La Parole aux Syndicats : Leroy Somer

■ PORTRAIT P10

Colombe PEETERS
Secrétaire générale Aide à Domicile

■ PAGE CULTURELLE P11

■ AGENDA P12



Michaël LABLANCHE
Secrétaire à la Politique Financière

La rentrée 2016 est marquée du sceau de l'engagement...

...**E**ngagement dans la lutte contre la loi « Travail » qui vient détruire des années de luttes syndicales pour la conquête des droits des salariés. Engagés depuis maintenant près de 8 mois, les syndiqués et militants Charentais ont continué le combat durant la période estivale à travers différentes actions comme le passage de la caravane des saisonniers CGT le 26 juillet à Cognac, où lors de l'ouverture du Festival du Film Francophone d'Angoulême le 23 août. Et ce 15 septembre, ils ont de nouveau démontré leur refus de cette loi scélérate.

Engagement de nos syndicats pour la défense de leur outil de travail, comme le syndicat Leroy-Somer confronté à la vente par l'Américain « Emerson » au Japonais « Nidec », dont les conséquences sont pour l'heure difficiles à percevoir mais contre lesquelles notre syndicat fera tout pour empêcher la casse de l'emploi ; ou celle de nos camarades de Terréal, qui viennent de remporter une victoire ô combien symbolique et importante face à leur direction.

Engagement aussi de nos militants, et Colombe Peeters en est un bel exemple, elle, la Secrétaire du syndicat de l'Aide à Domicile qui doit se battre chaque jour avec peu de moyens contre des employeurs qui utilisent les salariés comme des kleenex. Engagement de nos structures dans le combat contre les discriminations syndicales et le refus de la criminalisation de l'action

syndicale dans laquelle veulent nous amener un certain nombre d'entreprises et de responsables du Gouvernement.

Engagement de notre UD et de nos Uls dans la campagne des élections TPE qui auront lieu du 28 novembre au 12 décembre, et où chacun pourra s'inscrire aux initiatives qui seront organisées sur le territoire Charentais pour amener ces salariés à voter CGT dans une élection à l'importance capitale pour la conservation de notre place de 1^{er} syndicat des salariés.

L'engagement, ce doit être le crédo de tous les syndiqués et tous les militants de la CGT qui veulent combattre ce projet mûrement réfléchi destiné à inclure dans la mondialisation capitaliste une France qui serait « libérée » des cotisations sociales prétendument excessives, un projet qui inclut d'un côté baisse du pouvoir d'achat des salariés et retraités, casse du droit du travail, de la Sécurité Sociale, des services publics, atteinte au droit de grève et aux libertés syndicales et de l'autre côté cadeaux au patronat, faveurs fiscales pour les plus riches et pour la finance, le tout mené par un gouvernement aux ordres de l'oligarchie financière.

Cet engagement qui a marqué toute la vie de notre camarade et ancien Secrétaire de notre CGT Georges Seguy disparu cet été, lui qui disait : « il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager ! »

T.U.S.C

Mensuel d'information de l'Union Départementale
des syndicats CGT

Imprimé par l'Union Départementale CGT de la Charente
Direction de publication Samantha DUMOUSSEAU
Commission Paritaire 1119 S 07263

Union Départementale CGT de la Charente

10 rue Chicoutimi - Ma Campagne
16000 ANGOULEME
Tel : 05 45 38 11 48

Contact secrétariat : ud-cgt16@orange.fr

Contact site : infos@cgt16.fr
<http://www.cgt16.fr>

TERRÉAL : 8 ANS DE LUTTES , LA JUSTICE DONNE RAISON A LA CGT

Il aura fallu huit années de luttes et d'expressions revendicatives pour que les salariés avec leur syndicat CGT obtiennent satisfaction.

Cela fait huit ans que le syndicat CGT Terreal Roumazières revendiquait pour la première fois l'application de l'article L 3121-3 du Code du Travail sur la compensation du temps d'habillage et déshabillage, ainsi que la prise en charge du nettoyage des tenues de travail.

Face à une direction arc-boutée sur sa position, argumentant que le règlement intérieur ne prévoyait pas le port obligatoire des tenues de travail, la CGT a tout mis en œuvre pour gagner à la construction du rapport de force le plus large possible en conviant à mainte reprise les syndicats FO et CFDT de rejoindre l'action.

Face aux multiples refus de ces derniers particulièrement de la part du syndicat majoritaire qui entretenait une complicité douteuse avec la direction, la CGT à mener sans relâche et avec détermination ce combat, et c'est ainsi que tous les ans, en NAO la CGT seule revendiquait l'ouverture de négociations en vue de faire appliquer la législation en vigueur.

« *Le syndicat* : Malgré nos efforts, la volonté de négocier il apparaissait que nous étions dans une situation de blocage total. »

Face à cette circonstance la CGT seule prit en 2014 la décision d'engager une action juridique en déposant une saisine auprès des prud'hommes.

Ce combat fût long et épuisant car il a été très compliqué de se procurer les fiches

de sécurité de chaque poste pour prouver l'utilisation de produits dangereux dans l'établissement. Après avoir recueilli tous les éléments de preuves, afin de constituer le dossier, tous les salarié-e-s ont été sollicité pour se joindre à la saisine.

De nouvelles difficultés apparaissent.

Même si ceux-ci reconnaissent l'utilité et la légitimité d'une telle action, le non engagement de tous les syndicats dans l'initiative à peser. Malgré toutes les explications, il a été difficile de convaincre les salarié-e-s et la totalité des syndiqué-e-s de s'engager dans la procédure. Certain avouant avoir peur de représailles ! Au final le syndicat à déposé la saisine avec 30 salarié-e-s, qui s'y étaient associé-e-s comme demandeur.



Laurent DELIAS
Secrétaire Teeréal



C'est en présence de Maître Bertrand Frédérique, avocate au Barreau d'Angoulême que c'est tenu en Mars 2015, la première audience en Bureau de conciliation : demande de renvoi, demandes de délocalisation du dossier du Secrétaire du syndicat, audience de départage, tout est mis en place pour faire baisser les bras à la CGT.

Un revirement inattendu ?

Après le limogeage de la Direction Générale (PDG, DRH, comité de direction)

pour des raisons douteuses, la nouvelle direction générale adopte une stratégie toute différente. Elle se dit ne pas comprendre la saisine en cours engagée par la CGT, et s'engage à régulariser la situation lors des prochaines NAO de juillet 2016.

Dès lors une bataille féroce est engagée par certains pour récupérer le bébé et discréditer la CGT.

La procédure est maintenue !

C'est en audience de départage, fin juin 2016, que la juge rétablit la CGT les salariés demandeurs dans leurs droits, et octroie les sommes de 250 euros par salarié au titre des Temps d'Habillage et de Déshabillage, 250 € sur le nettoyage des bleus de travail, 1€ pour résistance abusive au Code du Travail et 50€ sur l'article 700.

Le syndicat CGT, qui s'est porté partie intervenante, est indemnisé de 5000€ pour résistance abusive, et 1500€ d'article 700.

Soit un total de 22 479€.

Un jugement qui va peser dans les négociations à venir.

Pour la CGT il ne fait aucun doute que ce jugement a pesé sur l'issue des négociations.

Après 5 réunions, un accord est signé par la CGT, FO et la CFDT.

Pour le THD ce sera 160€ brut par an ou 3 jours de récupération, ainsi que l'engagement de prendre en charge le nettoyage des bleus de travail sur tous les sites de Terreal.

Une victoire qui doit en appeler d'autre.

La demande de délocalisation du jugement envers le Secrétaire du syndicat ayant été acceptée en première audience, celui-ci doit se tenir dans les prochains mois à Périgueux.

Le syndicat attend, avec un intérêt tout particulier, ce dernier car il devra également se prononcer sur une requête en discrimination syndicale et salariale ainsi que l'annulation de 3 jours de mise à pied.

La satisfaction du syndicat CGT est grande, autant sur la longueur du combat que le résultat obtenu, preuve qu'il ne faut pas baisser les bras.



TOUT LE CONFIRME, LA FINANCE EST BIEN L'AMIE DE NOS DIRIGEANTS !

Dans la catégorie distribution des dividendes, la France toujours médaille d'argent au niveau européen.

En effet les sociétés françaises, pour le 2^{ème} trimestre 2016 ont distribué 35,35 milliard d'euros aux actionnaires et spéculateurs. Soit une hausse de 11,2% par rapport au 2^{ème} trimestre 2015.

En Europe, la France occupe la 2^{ème} place derrière les Pays-Bas qui enregistrent eux une hausse de 28,3%.

Au niveau mondial, la France occupe la 3^{ème} place, seuls les Pays-Bas (+ 28,3%) et la Corée du Sud (+ 33%) d'augmentation font mieux.

2016 sera une année records en terme de distribution de dividendes par les sociétés françaises. Le réinvestissement de ces dividendes dans les entreprises serait plus efficace que la loi de récession El Khomri.

Pour le seul 2^{ème} trimestre 2016 au niveau mondial, ce sont 421,6 milliard de dollars qui ont été « dilapidés » dans la spéculation financière au profit des nantis.

Pour 2015, ce sont 1 150 milliard de dollars qui ont été distribués en dividendes au niveau mondial.

Choisir entre redistribution des richesses ou accaparement de celles-ci par une minorité.

L'argent existe dans le pays, les salariés ont créé 2 181,1 milliards d'euros de richesses en 2015 (PIB de la France).



Patrick MOIMAUX
Secrétaire UD CGT Charente

Richesses à se réapproprier :

→ Dividendes : <i>Montant distribué aux actionnaires en 2015</i>	47 Mlds
→ Evasion fiscale : <i>Dont la majorité sont identifié par Bercy</i>	50 Mlds
→ Fraude fiscale :	30 Mlds
→ Impôts sur les sociétés : <i>Moyenne du taux recouvré 8% au lieu de 33,33%</i>	71 Mlds
→ Augmentation de la fortune professionnelle <i>Des 500 + riches Français (en 2015) :</i>	66 Mlds

Soit un total de 264 milliards d'euros !

Et toujours aucune mesure efficace contre l'évasion fiscale : seulement 2,6 milliards recouverts en 2015 et les évadés en Suisse sont prévenus qu'ils ont jusqu'en 2018 pour régulariser ou disparaître...
dans d'autres paradis...!

Dans les périodes difficiles, il ne faut pas se limiter à revendiquer peu pour rassembler large...

**D'autres choix sont possibles !
Imposons-les !**

(Sources : Les Echos, INSEE, Henderson Global Investors, Alternatives Economiques, Portail des Ministères).



MANIFESTATION DU 15 SEPT.

Loi Travail « El Khomri »

Et maintenant ?

Nous nous sommes retrouvés pour la 14^{ème} fois le jeudi 15 septembre 2016 pour réaffirmer notre opposition à la loi El Khomri. Les 1000 manifestants Charentais ont défilé de la Gare jusqu'au Champ de Mars en passant par la Préfecture où, une délégation intersyndicale a été reçue par le Préfet.



Eric GERAUD
Secr. à l'Activité Syndicale
UD CGT 16

A notre arrivé au Champ de Mars, nous nous sommes rassemblés autour du barbecue revendicatif et de la Secrétaire générale de l'UD CGT, qui a brièvement retracé cette rencontre qui, comme d'habitude a reçu une écoute attentive par politesse mais sans engagement concret de la part de notre interlocuteur. Les revendications des Organisations Syndicales ne sont pas en adéquation avec ce que porte le représentant de l'état qui est plus axé sur la flexibilité. Samantha DUMOUSSEAU a développé autour des sujets qui nous préoccupent le plus sur cette loi, le déploiement de la précarité,

les aides publiques versées aux entreprises sans retour en termes de création d'emplois.

D'après le Préfet l'esprit du texte est fait pour arrêter l'hémorragie de l'emploi et de la désindustrialisation.

Notre Secrétaire générale a demandé une loi qui limiterait les dividendes des actionnaires, mais également de connaître le montant des aides publiques et les conséquences sur l'emploi et l'investissement.

Une intersyndicale départementale aura lieu le 21 septembre pour déterminer les suites éventuelles à donner.

Bien que les médias aient vendu cette journée comme un baroud d'honneur nous ne sommes toujours pas résignés à accepter une telle loi.



41^{ÈME} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Les 02 & 03 février 2017 aura lieu le Congrès Départemental de l'UD CGT Charente à Barbezieux sur le site de la Zone de Plaisance.



Samantha DUMOUSSEAU
Secrétaire générale
UD CGT Charente

Les commissions validées à la CE du 20 mai 2016 se sont pour la plupart réunies pour engager le travail de préparation.

La Commission Exécutive de l'UD Charente a décidé de préparer le Congrès Départemental au plus près des syndiqués, pour construire ensemble la CGT d'aujourd'hui et de demain.

Afin d'avoir un document d'orientation qui soit en phase avec les préoccupations des syndicats et qui soit l'appropriation collective des syndiqués, nous avons besoin de favoriser nos échanges avec une implication de tous les syndicats. Plus que jamais, nous souhaitons que ce soient les syndicats, les syndiqués, qui, à partir de leur propre expérience, à partir de leur propre vécu, déterminent les orientations que l'Union Départementale aura à mettre en œuvre durant le prochain mandat.

C'est pour cela, que nous avons entrepris, depuis quelques mois, de rencontrer les syndiqués. L'objectif est d'aller écouter les syndicats de ce qu'ils vivent au quotidien, de ce qu'ils attendent des structures interprofessionnelles notamment celle de l'UD et d'échanger avec eux sur la politique de cadres du syndicat.

D'ores et déjà, nous avons participé à des CE, à des réunions de syndiqués ou nous avons pu discuter, échanger débattre avec eux sur notre démarche syndicale, notre rapport aux salariés, le lien entre les syndicats et les organisations territoriales.

C'est en ce sens, que nous invitons une nouvelle fois nos syndicats à donner leur date et la direction départementale se rendra disponible pour rencontrer tout ou une partie de ces syndiqués.

Comme le prévoit l'article 14 de nos statuts, les documents préparatoires (Rapport d'activité, document d'orientation, l'ordre du jour, la liste des candidatures, la répartition des déléguées) seront adressés aux syndicats adhérents à l'Union Départementale.

A la suite de la CE du 07 octobre qui doit valider le rapport d'activité, les syndicats le recevront afin d'engager les premières discussions.

Le document d'orientation, qui est en cours d'élaboration, parviendra dans les syndicats courant novembre 2016.

Des modifications statutaires sont susceptibles également d'être à l'ordre du jour.

Conformément aux statuts (article 16), la représentation des sections ou syndicats sera fonction du nombre d'adhérents actifs, privés d'emploi et retraités. Cette représentation est calculée sur la base d'une moyenne des timbres payés par les syndicats à Cogétise des 3 dernières années clôturées, précédant le Congrès, c'est-à-dire au titre des exercices 2013, 2014, 2015.

De plus, les syndicats doivent être à jour de leur règlement de cotisations l'année 2016.

Alors, pour ceux qui n'ont encore fait de versement pour 2016, ne tardez pas.

Tous les ingrédients sont donc réunis pour réussir la préparation de notre 41^{ème} Congrès départemental.



Angoulême, le 08 septembre 2016

Aux : Syndicats Actifs et section des retraités
ULS
l'USR Charente
CE et CFC
Comité Régional Poitou-Charentes
Collectif jeune
USD

Cher-e-s Camarades,

Après un bel été et des congés payés bien mérités, nous voilà reposés et prêts à entamer un mois de septembre revendicatif et combatif.

Cette période estivale, qui a été marquée notamment, par des attentats terroristes a conduit le Président de la République à prolonger pour la 4^{ème} fois, d'au moins 6 mois, l'Etat d'urgence. Cette dérive autoritaire inappropriée ne permet pas d'œuvrer à une réelle sécurité dans le respect des libertés collectives et individuelles.

En ce qui concerne la Loi Travail, malgré une mobilisation importante, dès le 09 mars 2016 dernier, des luttes dures et longues dans des secteurs professionnelles, le gouvernement, une fois de plus, est passé en force pour imposer cette Loi, symbole de reculs sociaux pour l'ensemble des salariés et en niant les principes même de la démocratie sociale.

Dans ce même temps, les sondages continuent de faire apparaître que plus de 70 % des salariés sont contre cette loi. Le combat doit donc se poursuivre jusqu'à la victoire de l'abrogation de cette loi.

Le 15 septembre 2016, salariés actifs, privés emploi et retraités, nous devons faire entendre nos voix sur les lieux de travail et dans la rue pour exiger l'abrogation de cette loi et pour de nouveaux droits.

La bataille se mène aussi en parallèle sur le plan juridique, en engageant des démarches auprès du Conseil Constitutionnel. La CGT, va tout faire pour que cette loi ne puisse pas s'appliquer, pour qu'elle soit remise en cause et qu'un certain nombre de décrets ne sortent pas.

Par conséquent, au regard de cette actualité, **l'Union Départementale de la Charente a décidé de consacrer la matinée du Comité Général, le 29 septembre 2016 prochain, au décryptage de la Loi Travail.**

Catherine PERRET, membre du Bureau Confédéral, sera parmi nous pour que nous échangions ensemble, nous prenions connaissance des réponses syndicales qui permettent de résister dans les entreprises, à la mise en œuvre des mesures régressives de cette loi.

L'ORDRE DU JOUR DU COMITÉ GÉNÉRAL SERA LE SUIVANT :

Accueil à 8H15 - début des travaux à 9H00

- Loi Travail : comment combattre syndicalement la mise en application de cette loi sur nos lieux de travail ?
- Campagne TPE - Michaël LABLANCHE

- Repas 12H30 → 14H00

- 41^{ème} Congrès Départemental : Sylvain MINBIOLLE

Pour ceux et celles qui ne se sont pas encore inscrits, le faire très rapidement.

De plus, afin de commander au traiteur les repas, nous devons rapidement savoir le nombre de participants, nous vous invitons à nous joindre par retour de ce courrier le nombre de camarades présents.

Amicalement,

Samantha DUMOUSSEAU

Secrétaire générale de l'UD-CGT 16

CONVENTION POUR FORMATION, ECONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE

(Hors formation ECO-CE et CHS-CT)

Entre le Syndicat.....(Nom + adresse), représenté par, dûment mandaté-e, et l'entreprise..... (Nom + Adresse), représentée par, dûment mandaté-e, a été convenue la convention suivante :

Mr ou Mme.....salarié-e de l'entreprise susnommée, bénéficie d'un Congé de Formation Economique, Sociale et Syndicale (art. L3142-7 et suivants du Code du Travail), duau inclus, pour sa participation à une formation organisée par « La Formation Syndicale CGT », organisme agréé.

Pour cette formation, Mr ou Mme.....bénéficiera du maintien intégral de sa rémunération par l'entreprise.

En vertu de cette convention, l'Union Départementale CGT de la Charente, s'engage à rembourser à l'employeur 100 % du montant maintenu dans un délai de 3 mois maximum dès réception des documents détaillés ci-dessous.

En vertu de cette convention, l'entreprise s'engage à produire une note de débours, dès la fin de la formation, comportant le montant détaillé du remboursement (salaire brut, cotisations sociales, salaire net), accompagné du bulletin de salaire correspondant à la période de formation.

En cas de difficultés, les signataires de la convention s'engagent à se recontacter avant toutes procédures.

A ANGOULEME, le

Pour l'Union Départementale CGT 16
10 rue Chicoutimi Ma Campagne
16000 ANGOULEME
(Signature et tampon de l'UD)

Le syndicat
(Signature et tampon du syndicat)

Pour l'entreprise
(Signature + tampon de l'entreprise)



LA PAROLE AUX SYNDICATS

- LEROY SOMER -

*Entretien avec Eric GEREAUD,
Secrétaire du syndicat CGT Leroy Somer.*



Raynald BOULAY
Sec. Conseil départemental CGT
Dirigeant de l'UD CGT 16

Raynald BOULAY : Eric, tu es le Secrétaire du syndicat CGT de Leroy Somer. Est-ce que tu peux nous présenter un peu l'Entreprise ?

Eric GEREAUD : L'entreprise Leroy a été créée en 1919 par Marcellin LEROY, une fusion aura lieu par la suite avec la Société Mécanique du Rhône, Leroy-Somer est née. En 1990 la vente au groupe Emerson se traduira par un développement et une implantation mondiale mais verra aussi les effectifs Français se diviser par deux. L'entreprise compte actuellement 6 sites en Charente, 1 à Saint Symphorien d'Ozon à coté de Lyon, 1 à Allonnes à coté du Mans, et 1 à Orléans.

L'effectif actuel de Moteurs Leroy-Somer (MLS) est 2496 salariés au 31 décembre 2015. Pendant quelques années (1990 à 1998) l'activité soutenue a empêché EMERSON de réduire les couts mais le non investissement a été une erreur.

EMERSON a acquis des sites en Europe de l'est et en Chine : c'est le début de la délocalisation. En 2008, les choses s'accélérent sous l'insistance des actionnaires d'EMERSON qui demandent des marges financières entre 15% et 20%.

Le syndicat CGT de Leroy Somer est extrêmement inquiet sur l'avenir de l'emploi en France et en Charente en particulier. Depuis 2008, la disparition de l'intéressement et de la participation aux bénéfices a plongé les salariés dans des difficultés financières alors qu'EMERSON a pris 90 millions d'euros en dividendes et s'est servi à hauteur de 80% du résultat net chaque année.

RB : Puisqu'on aborde le climat social, parlons nous à présent du syndicat CGT Leroy-Somer :

EG : Je voudrais rappeler un élément contextuel important : le climat social est particulièrement tendu depuis la grève de 2014. Cette lutte, qui a tenue les Camarades loin de leurs foyers en période de fête, n'a pas été assez élargie pour pou-

voir obtenir ce que nous souhaitions, la mise en place du 13^{ème} mois pour pallier à la disparition de l'intéressement et de la participation aux bénéfices. Cependant, après un mois de lutte nous avons obtenu quelques garanties de salaire avec la mise en place d'une compensation salariale qui pourrait être un début de 13^{ème} mois.

La CGT Leroy-Somer est première organisation syndicale de l'Entreprise avec 29% de représentativité. Les trois derniers Secrétaire généraux du syndicat sont Daniel BAUDOUT, Jean-Jacques MARCHAND et aujourd'hui, Eric GEREAUD.

Etant donné la structure multi-sites de notre entreprise, notre syndicat est constitué de 6 sections syndicales en Charente. Nous sommes majoritaires sur 3 des sites : Mansle, Gond-Pontouvre et Fonderie (Secr. CE : Cédric GRASSET, Hervé SIMONET et Gérald TAMISIER). Nos Délégués Syndicaux sont : Hervé GENTIS - Gond-Pontouvre, Anthony PONTAC - Agriens, Cédric LOUINEAU - Mansle, Pierre-Anthony LASCoux - la Fonderie et Jean-Yves BRUCHER - Rabion. Jérôme Da CRUZ est quant à lui, RSS pour Sillac. Le Secrétaire CGT du CCE est Pierre-Anthony LASCoux.

RB : Et la vie syndicale ?

EG : Aujourd'hui, on est un peu dans le dur, on avance dans la difficulté parce qu'on a du mal à s'organiser collectivement. Il y a du potentiel parmi nos militants et notre grand défi, c'est de réussir à faire fonctionner la structure, TOUS ENSEMBLE. Nous sommes confrontés également à la difficulté de devoir gérer l'urgence et l'urgence, aujourd'hui, c'est la vente de l'Entreprise.

RB : Quel est l'enjeu de cette vente et quelles sont les positions de la CGT Leroy-Somer ?

EG : Dès que le projet de vente a été officialisé, notre syndicat a décidé de porter un dossier revendicatif au ministère afin de renouveler nos exigences pour le territoire national et les salariés de l'entreprise. Nous avons construit de dossier collectivement, avec l'UD, la Fédération métallurgie et le syndicat.

Aujourd'hui, les salariés sont rassurés de voir que ce ne sont pas les Chinois qui ont racheté l'entreprise mais ça ne nous protège de rien. Bien que le groupe Nidec soit dans le même secteur d'activité qu'MLS, les produits que nous fabriquons viennent compléter leurs gammes. Nous craignons que NIDEC accentue ce qu'a fait EMERSON ces dernières années : réduction de la masse salariale par la suppression des emplois.

Nous restons vigilants et allons porter à la connaissance de nos interlocuteurs Japonais nos revendications le 5 octobre.

Nous exigeons :

- Un véritable projet industriel pérenne pour le maintient et de le développement de l'emploi en France ;
- Réintégrer la recherche et développement en l'accentuant sur des nouveaux produits liés avec l'économie d'énergie et la protection environnementale ;
- Garder la totalité des activités "moteurs/varianteurs et alternateurs" ;
- Réinvestissement dans l'outil de production ;
- Maintien du siège à Angoulême ;
- Conserver les accords d'entreprise actuels et les acquis sociaux ;
- L'état doit prendre part au capital via la BPI ainsi que les régions pour garantir:
 - Les emplois et le tissu industriel Français.
 - Les compétences et les savoirs faire.
 - La capacité de répondre aux enjeux écologiques et environnementaux.
 - Notre indépendance technologique sur des secteurs stratégiques.

COLOMBE PEETERS

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE AIDE À DOMICILE 16

Auxiliaire de vie à l'ADMR depuis 18 ans, Colombe travaille d'abord pour l'association de Garat puis pour celle de La Rochefoucauld (il y a 32 associations ADMR en Charente, sans compter les autres associations d'Aide à Domicile comme la Croix Rouge). Elle se syndique à la CGT en 2008. A l'époque, elle est opposée aux conditions dans lesquelles le Conseil Général souhaite faire évoluer la prise en charge des personnes âgées bénéficiaires de l'APA, avec la mise en place d'un mandataire.



Raynald BOULAY
Secrétaire UD CGT Charente
CGT Conseil Départemental

Dans la foulée, elle participe à la création en 2009 du syndicat de l'Aide à la Personne. Au départ, elle en est la Secrétaire adjointe, puis, au bout de quelques mois, elle prend le relais de la Secrétaire générale quand celle-ci doit s'arrêter à cause d'une maladie. Elle avoue que dans un premier temps elle était un peu perdue, que tout est allé très vite. Elle s'inscrit à la formation de premier niveau organisée par l'Union Locale de Ruffec dès 2009, et commence à y voir plus clair.

Les élections professionnelles ont lieu en 2010, provoquées par la CGT, et Colombe devient Déléguée du Personnel. Pour elle qui participait déjà depuis longtemps au Conseil d'Administration de l'Association au titre du 2eme collègue (celui des salariés), ce nouveau mandat s'inscrit aussi dans la continuité.

Au fil du temps, le syndicat de l'Aide à la Personne s'est bien étoffé, et compte une trentaine de syndiquées, qui travaillent pour certaines à l'ADMR, mais pour d'autres chez d'autres employeurs. C'est déjà une belle réussite, dans une profession qui compte certes près de 3000 salariés dans le département, mais qui est aussi marquée par un très fort turn-over.

L'activité principale du syndicat, c'est le soutien et la défense des salariés. En particulier, les plus gros problèmes rencontrés touchent le temps de travail et les plannings, pour des travailleurs précaires qui cumulent souvent plusieurs contrats à temps non complet, auprès de plusieurs employeurs. Il s'ensuit des difficultés en lien avec le travail des week-end, les amplitudes horaires, les temps de récupération, la prise des congés, mais

aussi la question de la prise en charge des frais de déplacement.

La profession est régie par une convention collective que les employeurs rechignent souvent à respecter. Pour toute chose, faire respecter ses droits relève rapidement du parcours du combattant pour le salarié. Y compris la mise en place des élections professionnelles ne va pas de soi, tant les directions refusent de les mettre en place.

Le syndicat est donc très sollicité et accompagne au quotidien des salariés souvent malmenés.

Mais il ne reste pas centré sur ces problématiques, et s'investit aussi activement dans le champ interprofessionnel. Par exemple, Colombe participe depuis sa mise en place au collectif médico-social de l'UD, aux côtés de syndicalistes de la santé, des organismes sociaux, de retraités, etc.



Elle est aussi membre de la CE de l'Union Départementale depuis le dernier Congrès, même si elle ne dispose que de peu de moyens pour exercer son mandat. Elle rappelle d'ailleurs qu'elle a hésité à l'époque avant d'accepter cette responsabilité, qu'elle craignait de ne pas avoir le temps nécessaire pour assumer. Au final, elle n'a pas de regret, et apprécie de faire du syndicalisme sous un autre angle, de se confronter à d'autres points de vue.

Pour continuer à diversifier son activité syndicale, Colombe a aussi décidé de relever un nouveau défi en devenant mandatée à la CARSAT. Elle s'intéresse donc maintenant d'encore plus près aux

conditions de travail et en particulier à la préservation de la santé et à la prévention des risques professionnels.

Grace à la CGT, elle estime qu'elle a pu beaucoup évoluer dans son métier, par exemple en apprenant à dire à quelqu'un quand il y a un problème, en sachant argumenter. Elle tire aussi une réelle satisfaction à avoir pu aider les autres, à leur permettre aussi d'évoluer, à apprendre toutes ensemble à se défendre.

Régler les litiges, c'est sa vocation.

A VOIR, À LIRE, À ÉCOUTER

TV - TTIP - La plus grande zone de libre-échange du monde

Diffusé Samedi 24 sept à 19h30 sur Arte - puis pendant 7 jours sur Art+7



Le Magazine de Géopolitique d'Arte, **LE DESSOUS DES CARTES**, présente un numéro sur le TAFTA.

L'accord de libre-échange transatlantique entre l'Europe et les États-Unis, désigné par les acronymes Tafta et TTIP, vise à créer la plus grande zone de libre-échange du monde. Cette seconde partie s'intéresse aux enjeux des négociations, à leurs avancées et aux craintes qu'elles suscitent.

CINE - Ma Vie de Courgette

Au Cinéma de la Cité (Angoulême) jusqu'au 18 oct. Sortie France officielle le 19 oct.



« Ma vie de Courgette » de Claude Barras a obtenu le Valois de diamant lors de la 9e édition du Festival du Film Francophone. Une belle consécration pour le long-métrage d'animation conçu en partie à Angoulême, à Blue Spirit Productions.

Synopsis : *Courgette n'a rien d'un légume, c'est un vaillant petit garçon. Il croit qu'il est seul au monde quand il perd sa mère. Mais c'est sans compter sur les rencontres qu'il va faire dans sa nouvelle vie au foyer pour enfants. Simon, Ahmed, Jujube, Alice et Béatrice : ils ont tous leurs histoires et elles sont aussi dures qu'ils sont tendres. Et puis il y a cette fille, Camille. Quand on a 10 ans, avoir une bande de copains, tomber amoureux, il y en a des choses à découvrir et à apprendre. Et pourquoi pas même, être heureux...*

ART - Le Comptoir des Images

7 rue de Genève - ANGOULÊME (16) / 09 86 23 23 70 / lecomptoirdesimages@gmail.com



Lieu unique sur Angoulême, « Le Comptoir des images » présente la création graphique et éditoriale régionale par la vente de livres, d'estampes et autres créations originales.

Ne dites pas que c'est une boutique ! Cet espace, en plein cœur de la ville, créé par l'association Les Mains Sales est un des rares lieux où sont mis en avant les auteurs, éditeurs, dessinateurs et autres artistes locaux. Vous les rencontrerez d'ailleurs, régulièrement lors d'animations ou dédicaces.

En savoir plus : comptoirimages.org

MUSIQUE - « La Loi du marché » de Cyril MOKAIESH

Album « Blanc Cassé » à sortir en janvier 2017



Inspiré du film éponyme, cette chanson de Cyril MOKAIESH pose un texte courageux et puissant sur les maux de notre société.

D'Arcelor Mittal aux migrants de Calais, ce duo formé avec Bernard LAVILLIERS met de la poésie dans un monde féroce.

Les images de Stéphane BRIZE (réalisateur du film La Loi du Marché, 2016) frappent tels des coups de poing dans un clip à voir absolument.

SEPTEMBRE

- Mar. 20 sept. :** • Réunion des 3 Comités Régionaux à Angoulême
- Ven. 23 sept. :** • Réunion UD/ULs
- Jeu. 29 sept. :** • Comité général UD

OCTOBRE

- Du 3 au 7 oct. :** • Stage Niveau I UL du Grand Angoulême
- Mer. 5 oct.** • Comité Régional
- Ven. 7 oct.** • Commission Exécutive de l'UD à Barbezieux
- Du 10 au 14 oct.** • Stage Niveau II - 1ère partie
- Mar. 19 oct.** • Journée d'Etude Inter-régionale des Défenseurs Syndicaux
- Ven. 7 oct.** • Collectif Formateurs

CONTACTS

Union Départementale CGT de la Charente

10 rue Chicoutimi - Ma Campagne - 16000 ANGOULEME / Tel : 05 45 38 11 48

Secrétariat de l'UD : ud-cgt16@orange.fr / Site Internet : www.cgt16.fr / Contact site : siteweb-cgt16@orange.fr

Union Locale CGT du Grand Angoulême

6 Allée des Troènes - 16 000 ANGOULÊME / Tel : 05 45 22 88 05 / Fax : 05 45 38 02 26 cgt.ul.angouleme@wanadoo.fr

Union Locale CGT du Cognacais

3 - 5 rue Plumejeau - 16 100 COGNAC / Tel : 05 45 35 36 17 / ulcgtcognac@gmail.com

Union Locale CGT du Ruffecois

20 rue de l'Hôpital - 16 700 RUFFEC / Tel : 05 45 30 38 31 / ulcgruffec@orange.fr

Union Locale CGT du Sud Charente

Le Logis de Plaisance - ZA Plaisance - 16 300 BARBEZIEUX / Tel / Fax : 05 45 78 21 99 / ulcgsudcharente@wanadoo.fr

Union Locale CGT de Charente Limousine

Mairie d'Exideuil - 16 150 EXIDEUIL / Tel / Fax : 05 45 84 09 35 / union-locale-cgt-chte-limousine@orange.fr



• madeleines • chocolats • biscuits •



• produits régionaux • cadeaux •

Foie gras Bachelier, Confitures Jardin du Fruitiier
Conserverie Fleuriet, Cafés Marignan
Thé ThéOdor, Confiserie Mazef...



LA BISCUITERIE
Lolmède



3 rue des arceaux 16000 Angoulême
www.macarons-lolmede.com

• 05 45 95 05 09 •